



# Appui budgétaire général

ET REFORMES MACROÉCONOMIQUES



plus large de l'Union européenne pour augmenter la prévisibilité de l'aide budgétaire. Huit pays d'Afrique subsaharienne ont été choisis comme pays pilotes de ce programme en raison de leur performance. Le contrat OMD s'inscrit ainsi dans le cadre des initiatives prises par l'Union européenne pour la mise en œuvre des engagements de la Déclaration de Paris.

Le contrat OMD pour le Mali contribue à la croissance et à la réduction de la pauvreté, ainsi qu'aux progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement. En apportant un appui financier substantiel et prévisible au Gouvernement malien pour la mise en œuvre de sa stratégie de deuxième génération de réduction de la pauvreté et pour la croissance\* qui couvre les années 2007 à 2011, il vise notamment le renforcement de l'efficacité et de la qualité des services de santé et d'éducation de base, ainsi qu'une meilleure efficacité dans la gestion des finances publiques dans un cadre macroéconomique stable.

Le Contrat OMD comprend en outre un volet d'appui institutionnel, visant à renforcer les capacités nationales en statistique et à accompagner le Mali dans la consolidation et la modernisation de la gestion des finances publiques.

## Description du programme

Atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) implique l'augmentation continue de l'aide au développement à l'échelle mondiale. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de 2005 a accordé une place particulière à l'appui budgétaire, afin de faire une utilisation plus efficace de ces flux d'aide. Toutefois, la prévisibilité des aides budgétaires pour l'état bénéficiaire reste encore trop souvent limitée par la durée relativement courte des programmes (1 à 3 ans) et par la volatilité des aides budgétaires d'année en année. Afin de gérer le caractère imprévisible des flux d'aides, les gouvernements des pays bénéficiaires sont ainsi souvent obligés de réduire les investissements publics, notamment sociaux, ou d'augmenter le niveau de l'endettement de l'état.

En réponse à cette problématique, l'Union européenne a, dès 2003 et à travers son programme pluriannuel d'appui budgétaire macroéconomique du 9e FED de 164,23 millions d'euros, soutenu de façon massive et prévisible la politique de lutte contre la pauvreté du gouvernement malien indiquée dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté couvrant les années 2002 à 2006.

Dans le contexte du 10<sup>e</sup> FED, un nouveau type d'appui budgétaire général, le Contrat OMD pour le Mali (2009-2014), d'un montant de 148 millions d'euros, va plus loin dans la prévisibilité, en fournissant des flux d'aide encore plus stables à long terme, afin de soutenir durablement l'atteinte des OMD. Ce programme fait partie d'une initiative

## Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

*Les OMD, adoptés dans la Déclaration du Millénaire signée en septembre 2000 par 189 pays, constituent un partenariat mondial entre les pays industrialisés et en voie de développement pour l'élimination de la pauvreté. Des cibles ont été renseignées jusqu'à l'horizon 2015.*

*Il y a 8 objectifs (OMD):*

- 1. Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim*
- 2. Scolariser tous les enfants dans l'enseignement primaire*
- 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*
- 4. Réduire la mortalité infantile*
- 5. Améliorer la santé maternelle*
- 6. Lutter contre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies*
- 7. Assurer la durabilité de l'environnement*
- 8. Développer un partenariat mondial pour le développement*

\*Cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté – CSCR



## APPUI BUDGÉTAIRE GÉNÉRAL ET REFORMES MACROÉCONOMIQUES

### Résultats attendus

- Le cadre macroéconomique demeure stable.
- La couverture de la population par les services sociaux de base en matière de santé et d'éducation est augmentée.
- Les disparités, par région et par sexe, d'accès aux services sociaux de base de santé et d'éducation sont diminuées.
- L'efficacité de la gestion des dépenses publiques et le système statistique national sont améliorés.

### Réalisations

Au titre du contrat OMD, démarré en 2009, le Mali a déjà bénéficié d'environ 40 millions d'euros. Depuis 2003, les performances sectorielles du Mali se sont améliorées dans tous les domaines ciblés par les OMD, même si elles demeurent parfois encore loin des objectifs à atteindre en 2015. Ainsi :

- Dans le domaine de l'**éducation**, les indicateurs sont généralement en hausse depuis 2004. Ainsi le taux net de scolarisation primaire est passé de 53,4 % en 2004 à 62,7 % en 2009 ; l'objectif fixé de 2015 étant 73,6 %. Il en est de même pour le taux d'achèvement du cycle primaire et le ratio filles/garçons.
- Dans le domaine de la **santé**, les progrès sont également importants, la proportion d'accouchements assistés par du personnel médical qualifié passant de 49 % en 2004 à 54 % en 2009 ; toutefois, l'objectif de 76,4 % en 2015

sera difficile à atteindre. La mortalité infanto juvénile (entre 0 et 5 ans) est passée de 241 pour mille en 2000 à 191 pour mille en 2006, l'objectif étant de réduire ce taux à 166 pour mille en 2015. Le taux de prévalence du VIH au Mali est stable aux environs de 2 % et l'épidémie est considérée comme étant sous contrôle.

- Dans le domaine de l'accès à l'**eau potable**, les progrès sont très marqués, la proportion de la population disposant d'un accès durable à l'eau potable en milieu urbain et semi-urbain est passée de 63,7 % en 2004 à 77,4 pour cent en 2009, l'objectif pour 2015 étant de 100 % en 2015.
- Globalement, la **pauvreté** a diminué, la proportion de la population vivant avec moins d'un dollar EU par jour ayant chuté de 63,8 % en 2004 à 51,6 % en 2008. Ce pourcentage est considéré comme un bon indicateur du taux de pauvreté dans un pays. Son évolution au Mali montre l'ampleur des progrès accomplis.
- Enfin, il est à noter que deux importants contrats de service ont été signés pour un montant total cumulé de 2,2 millions d'euros dans le cadre de l'**appui institutionnel**. Le premier a permis d'élaborer des diagnostics et études en gestion des finances publiques afin de soutenir la formulation du programme national de réformes des finances publiques Et le deuxième apportera au gouvernement un appui pour la révision de sa stratégie de croissance et de lutte contre la pauvreté.